Zeitschrift: Revue suisse de photographie
Herausgeber: Société des photographes suisses
Band: 16 (1904)

Rubrik: Correspondance de France

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 03.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

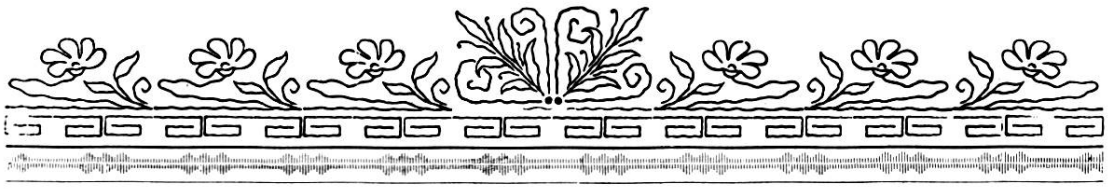

Correspondance de France

La photographie au Salon d'automne. — Photographie en couleurs à l'aide des leuco-bases. — Récompense accordée par la Société d'encouragement à MM. Auguste et Louis Lumière. — Difficultés suscitées à l'Association des photographies documentaires. — Vision stéréoscopique d'images photographiées sans le secours du stéréoscope. — Abondance de plaques panchromatiques, essai des nouvelles marques. — Banquet de la Chambre syndicale des photographes professionnels.

Les photographes professionnels ont cru qu'il était de leur intérêt d'être admis dans les salons de peinture. Leurs démarches en vue du Salon d'automne ont réussi et de nombreuses épreuves — plus de 500 — y ont été envoyées.

Des photographes amateurs y avaient également fait des envois.

Lors des séances du jury d'admission, la presque totalité des épreuves a été refusée et le plus grand nombre, nous a-t-on dit, sans qu'on prît la peine de les regarder. C'est ainsi que M. Puyo, notre maître incontesté dans l'art photographique, s'est vu refuser ses cinq épreuves.

Le petit nombre des photographies admises représentaient surtout des œuvres picturales ou sculpturales ou bien étaient des portraits d'artistes.

La conclusion à tirer de ces faits est des plus claires. Les artistes d'interprétation se montrent encore réfractaires à l'égard des artistes par voie de copie automatique, et cela se comprend aisément.

Nous ne sommes certes pas suspect d'hostilité à l'égard de la photographie, nous qui depuis près de soixante ans

Anastigmats = Aplanats

et Chambres à main
de
l'ancienne Maison

Les essayer c'est les adopter

Kinematoscopes

Metaplanats

Aplanats Detectifs

Aplanats Rapides

Emil Busch

Pantoscopes

Trousses „Vademecum"

Aplanats Portraits

Aplanats Grands Angulairs

Demandez le catalogue

Demandez le catalogue

Rathenow

Fondée en 1800

„Sur demande envoi franco
du Catalogue illustré"

28H04

Le soir sur le lac de Constance (Untersee). Phot. C. Koch.

sommes un de ses adeptes les plus zélés, aussi pouvons-nous nous expliquer franchement.

Notre avis est que les salons d'art d'interprétation ne sont pas organisés pour y recevoir les œuvres d'art graphique obtenues mécaniquement ou automatiquement, à moins qu'on les y cantonne dans une salle à part et, en ce cas, pourquoi ne pas chercher des locaux d'exposition indépendants de ceux de la peinture et du dessin.

Certainement on peut faire des œuvres d'art avec le concours de la chambre noire, soit choisir ses modèles, les éclairer convenablement. Bref, composer sur nature, mais cela étant fait, il n'y a plus guère à réaliser qu'un acte purement mécanique et le tableau vient de toute pièce sans que la main ait à rien y faire, sauf quelques retouches.

Cela étant bien admis, pourquoi vouloir rivaliser avec l'artiste qui non seulement cherche sa composition, mais encore la dessine et la peint manuellement en y mettant un sentiment tout personnel qui n'est en fait que son mode d'interprétation.

Quoi qu'on en dise, les deux choses ne sont pas comparables.

Il paraîtrait que la leçon a profité, car on parle d'organiser à l'avenir, comme par le passé du reste, des expositions purement photographiques.

C'est ce que l'on aura de mieux à faire. D'ailleurs déjà nous avons eu des expositions spéciales à la photographie d'art, d'autres à la photochromie, ou enfin qui concernaient le portrait seulement, ou bien le paysage, ou bien encore la reproduction des œuvres d'art ; c'est là la vraie, la seule bonne voie à suivre.

*
* *

Parmi les divers procédés de photographie en couleurs, il en est un qui semble appelé à un certain succès, surtout pour les amateurs, c'est celui du docteur Kœnig.

Il a pour point de départ l'emploi des *leuco-bases* (ou bases blanches) des couleurs d'aniline.

Ces bases ajoutées à du collodion normal et mises en couches minces sur du papier, s'oxydent sous l'action de la lumière en prenant la couleur qui leur est propre.

L'on peut ainsi, avec des liqueurs incolores d'abord, produire successivement, à la surface d'une même feuille de papier, trois images superposées, l'une bleue, l'autre rouge et l'autre jaune; bien entendu en ayant soin de bien repérer chacun des clichés sélectionnés.

Ce principe est excellent, mais la sensibilité de ces couches est tellement grande que l'on ne peut avoir de bons résultats qu'à l'aide de négatifs à opposition intense.

Avec des clichés même d'une bonne intensité moyenne, on n'arrive qu'à des effets un peu voilés.

Il y a donc urgence de préparer des négatifs en vue de cette méthode.

Nous croyons non seulement qu'ils doivent être renforcés, mais que, pour avoir des contrastes assez absolus, le mieux serait de les tirer à travers une trame de lignes ou de grains placée en avant de la plaque sensible.

Le renforcement noircirait complètement les grains opaques et laisserait très translucides les parties transparentes.

Tout cela nous amène à dire que le procédé Kœnig demande à être mis au point tout en constituant une méthode des plus intéressantes et dont les photographes intelligents sauront tirer un excellent parti aussi bien pour la trichromie avec négatifs sélectionnés que pour des compositions polychromes de pure fantaisie.

*
* *

La Société d'encouragement à l'industrie nationale vient de décerner à MM. Auguste et Louis Lumière, dont les remarquables travaux sont universellement connus et ap-

préciés à leur juste valeur, le prix du marquis d'Argenteuil d'une somme de douze mille francs.

On ne peut qu'applaudir à l'octroi d'une récompense dont les titulaires sont si dignes.

*
* *

Il n'est pas aisé de faire des œuvres utiles. Les membres de l'Association des photographies documentaires en savent quelque chose.

Après des démarches sans nombre, ils avaient obtenu du Conseil municipal de Paris un vote leur concédant une partie de l'étage des combles du Petit-Palais ; il n'y manquait plus que la sanction préfectorale sous la forme d'un arrêté d'exécution. Mais voilà que les bureaux des Beaux-Arts de la ville soulèvent des difficultés et poussent le préfet à demander le retrait de cette concession.

Les démarches pour éviter ce fâcheux contretemps ne semblent pas devoir aboutir et voilà les photographies documentaires de nouveau à la recherche d'un gîte, tout comme Jérôme Paturot à la recherche d'une position sociale.

En attendant le nombre des pièces documentaires ne cesse de s'accroître.

En Belgique, en Suisse, en Angleterre, en Italie, etc., des institutions analogues prospèrent, secondées soit par les Etats eux-mêmes, soit par de généreux donateurs. En France, point de départ de cette idée si féconde, on semble se soucier peu de sa mise en œuvre.

C'est triste à avouer, mais c'est ainsi!!

*
* *

A l'Académie des sciences, M. Violle a montré récemment des épreuves qu'on voit en relief sans le secours d'un stéréoscope.

Nous avons vu ces curieux spécimens d'un art nouveau imaginé par M. Ives, de Philadelphie.

Les images photographiques sont reproduites à la chambre noire derrière un réseau, puis le tirage en positif est exécuté de façon à superposer les deux images séparées. Le réseau s'imprime simultanément et une fois présentées aux regards il arrive que chacun des deux yeux sélectionne par voie d'accommodement les deux images distinctes dont l'une est vue par l'œil gauche à travers le réseau la concernant, et l'autre par l'œil droit de même façon; il en résulte une vision stéréoscopique des plus caractérisée et des plus curieuse.

Probablement cette méthode est-elle appelée à se vulgariser.

*
* *

Les plaques panchromatiques entrent dans la période de généralisation; il y avait déjà celles de la maison Lumière, d'Otto Pérutz et d'autres encore; récemment la maison Meister, Lucius et Brüning, d'Höchst-s.-Mein, et la maison Bayer ont produit des plaques de cette sorte; nous avons eu l'occasion d'essayer ces deux nouvelles marques qui sont excellentes.

Ces essais ont eu lieu sur des couleurs pigmentaires et non au spectrographe. Les effets avec ce dernier ne sauraient concorder avec les résultats fournis par les couleurs pigmentaires réfléchies. Comme test excellent nous recommandons les trois disques, enchevêtrés, des couleurs fondamentales *carmin-rouge, bleu, jaune* dont on a en même temps les trois complémentaires *violet, vert, rouge-orange.*

Jusqu'à nouvel ordre le rendu du vert laisse un peu à désirer, c'est là une sérieuse lacune à combler.

Quant à la durée de ces plaques il reste à attendre pour en juger. Nous avons travaillé avec des plaques Lumière, de la même sorte, datant d'un an à dix-huit mois et avec un succès complet.

*
* *

La Chambre syndicale des photographes professionnels a eu, à l'issue de son troisième congrès, un brillant banquet où il a été dit de fort bonnes choses prouvant la solidarité parfaite qui existe entre les photographes de Paris et de France.

Malheureusement les desiderata exprimés sont plutôt théoriques. Nous ne voyons guère l'intérêt que peut avoir la photographie professionnelle à la création d'un enseignement qui multiplierait le nombre des concurrents. Nous ne voyons pas davantage l'intérêt qu'elle peut avoir à provoquer la création d'une loi spéciale à la propriété des œuvres photographiques, alors que la jurisprudence admet généralement l'assimilation de la photographie aux autres œuvres d'art.

Toute loi spéciale risque d'être plus restrictive, il semble superflu de s'exposer à ce danger.

Le mieux est de laisser s'acclimater plus longtemps la jurisprudence actuelle pour qu'on ne puisse plus, en face d'une prescription dûment constatée, revenir à des délais moindres.

En pareil cas il faut savoir attendre et d'autant plus aisément que le régime sous lequel on vit est des meilleurs.

Léon VIDAL.